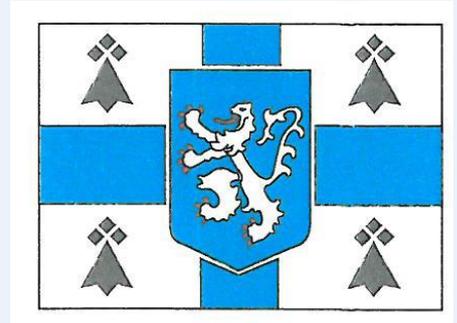




Responsable de la publication : Patrick TANGUY, Maire - Rédaction - Commission communication



Mouez ar Yeuc'h

Bulletin d'informations Communales Avril 2018
Keleir ar Gumun Ebrel 2018
N° 122

*"Eur gevvidenn diouz an noz
Sin a gelou mad antronoz"*

*"Araignée du matin Signe de mauvaise fin
Araignée du soir
Signe de bonne nouvelle le lendemain"*

Sommaire / Krennadur

INFOS PRATIQUES & CALENDRIER
RETOUR SUR IMAGES
A TRAVERS LA COMMUNE
CONSEILS MUNICIPAUX
VIE ASSOCIATIVE
INFORMATIONS DIVERSES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée le Samedi

Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire

Le samedi matin sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine,
nouvelles technologies, culture

Sur rendez-vous

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à
l'environnement

Sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales,
communication, enfance et jeunesse, animation, vie
associative– CCAS

Sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél :
02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h
& de 14h à 18h.

Urgences médicales :

Appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :

Cabinet Petitbon

Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec :

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél : 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 11h.

Taxi Lokorn–06.82.82.56.56 - **NEW!**

Transport à la demande : Pays de Douarnenez

0 810 810 029

Transport Penn ar Bed :

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site
internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél : 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 10h00

Marché mensuel

Le 3^{ème} jeudi du mois de 16h30 à 19 h00

Hent ar ster

Vin, fruits et légumes, produits d'hygiène et
d'entretien, bijoux, Croquanteries

Calendrier des Manifestations

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
20 & 21 Avril	Portes ouvertes	La Cour du Juch	La Cour du Juch
5 Mai 2018	Concert	Salle Socio Culturelle	Chorale Mor-Gan
26 mai 2018	Portes Ouvertes	Ecole Notre-Dame	Ecole Notre-Dame
26 mai 2018	Rougail /saucisses	APEL	Ecole Notre-Dame
8 Juin 2018	Accueil nouveaux arrivants	Salle Socio Culturelle	Mairie
17 Juin 2018	Journées du Patrimoine	Stade	Office Tourisme / Mairie

RETOUR EN IMAGES

Retour sur Terre



Laurent BIZIEN, habitant du Juch vient tout juste de rentrer de la planète Mars... Étudiant ingénieur sur Toulouse, il était responsable santé et sécurité à bord de la base installée au beau milieu du désert de l'Utah.



Mars Analog Research & Simulation est un projet scientifique mené par sept étudiants ingénieurs de l'ISAE SUPAERO de Toulouse. Leur objectif est de pouvoir mener une série d'expériences et de simuler durant deux à trois

semaines le quotidien d'une équipe d'astronautes sur la planète Mars. Pour ce faire, ceux-ci participent à la mission Mars Desert Research Simulation, et vivent ainsi trois semaines d'isolement dans une station en plein cœur du désert de l'Utah aux USA. Au programme : nourriture lyophilisée, expériences scientifiques, sorties extravéhiculaires...



13 Janvier - Repas annuel de l'ASDJ

Comme chaque année, joie et bonne humeur était au rendez-vous. 70 personnes pour le repas de foot des diables qui a eu lieu le 13 Janvier à la salle polyvalente du JUCH.

À l'apéritif, lors d'un discours, le président de l'ASDJ en a profité pour remercier la Municipalité, les sponsors, et les nombreuses personnes qui œuvrent pour la réalisation des projets du club.

Il a également souligné qu'il restait encore beaucoup de travail au sein de l'association.

Il a d'ailleurs remercié tout particulièrement Mr Hascoet Nicolas qui fait beaucoup pour les diables.



Le 16 février, Assemblée Générale des Maires Ruraux du Finistère



Le préfet,
4 sénateurs,
1 députée
Et 80 maires du département.



Visite de Madame la Présidente du Conseil Départemental, le 13 mars



*Visite aux pas de courses pour Madame Sarabezolle
et notre Maire Patrick Tanguy ...*



Visite de la Cour du Juch, avec les élus et Monsieur Guillemot

Le 2 Avril, Crêpes de Pâques

Du côté des parents, le repas-crêpes du lundi de Pâques a attiré de nombreux gourmets.

Le prochain rendez-vous de l'APEL est fixé au 26 mai : repas rougail-saucisses.

Ce même jour, l'école organise sa matinée « Portes ouvertes » de 10 h à 12 h. Les enseignantes seront à la disposition des familles souhaitant visiter l'école.



AGENDA

Chorale Mor-Gan, le 5 mai

Le samedi 5 mai à 20h30 à la salle communale du Juch, la chorale Mor-Gan propose un voyage poétique et musical tout autour du Monde en compagnie de Jean Pencalet, récitant, Fañch Hascoët à la harpe et Jean-Michel Guillou au clavier.



Journée du Patrimoine de Pays & des Moulins 2018, le 17 Juin

Au programme

10 à 12 h - Animation équestre, avec démonstration d'attelage (débardage, travail du sol)

Concours Photo – Le règlement du concours est disponible à l'Office du Tourisme et à la Mairie.



Exposition photos "le cheval" présentée par l'association « Histoire et patrimoine »

- 12h00 : pique-nique partagé
- 14 h à 17 h : Jeux de pistes sur les traces de la commune.
- 17 h : Résultats du concours photo

Promenades à cheval et poney toute la journée proposées par le centre équestre et l'écurie de Kersantec.

Buvette sur place.



CONCOURS PHOTOS*

DU 6 AVRIL
AU 12 MAI
2018

LE JUCH

Exposition des photos gagnantes et remise des prix le DIMANCHE 17 JUIN 2018 à 11h dans le cadre des Journées de Patrimoine de Pays au Juch

*Règlement du concours photos disponible sur le site : www.douarnenez-tourisme.com
Renseignements :
Office de Tourisme du Pays de Douarnenez
Tel : 02 98 92 13 35

ETAT CIVIL

Décès

YON, née TORRES Simone Louise –
Hent ar Ster – 27/02/2018



A travers la Commune

Urbanisme

Permis de construire – 3

Permis modificatif d'une maison d'habitation,
couverture d'une fumièrre, extension et
réhabilitation d'une ferme

Déclaration préalable – 4

Modification de façade, remplacement
menuiserie

Certificat d'urbanisme - 8

7 cu a (d'information)
1 cu b (opérationnel)

Nouveaux arrivants



Bienvenue
Soucieux d'établir des relations
de proximité avec tous ses
habitants, la municipalité du
Juch organise une rencontre
avec les nouveaux juchois installés sur la
commune depuis le début du mandat.

Ce moment convivial sera l'occasion de présenter
la commune, l'équipe municipale et les
associations locales.

Les familles nouvellement installées sur la
commune sont donc invitées au pot de l'amitié qui
sera servi le vendredi 8 juin à 19 h à la salle
socioculturelle.

Mobilité des seniors - Transport du C.C.A.S

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan
et destiné en priorité aux personnes de 60 ans et

plus, vous permet de vous rendre, le samedi
matin, de votre domicile vers les commerces de
Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).
Inscription en mairie (02 98 74 71 50) au plus tard
le vendredi 12 h. Tarif : 2 € aller/retour.

Pacte Civil de Solidarité

Depuis le 1^{er} novembre, les officiers d'état civil de
toutes les communes ont compétence pour
enregistrer les nouvelles déclarations de
Pacs, jusqu'à présent du ressort des tribunaux
d'instance.

Le PACS est un contrat conclu par deux
personnes physiques majeures, de sexe différent
ou de même sexe, vivant sous le même toit.

Les personnes souhaitant faire enregistrer leur
Pacs devront déposer un dossier complet
comprenant :

- Déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs
- Convention de Pacs signée des 2 partenaires
- Acte de naissance des partenaires
- Pièce d'identité en cours de validité
- Attestation sur l'honneur de chacun des
partenaires qu'ils ont une résidence commune
- Toute autre pièce que la mairie jugera utile en
fonction des situations

Centre de loisirs

La municipalité du Juch et l'Ulamir
proposent un accueil de loisirs à
Poullan-sur-Mer.

Garderie possible à partir 7h30 et le
soir jusqu'à 18h30 à la salle
socioculturelle.

Ulamir du Goyen
Centre Social



Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et
les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de
l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

<http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/>

Horaires de la mairie

La mairie est ouverte :

Le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 18h30.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Fermée le samedi.

VIE ASSOCIATIVE

Club des Retraités



Le Club des retraités du Juch a repris ses activités le jeudi à 14 h à la salle socioculturelle. Yves Youinou a tiré sa révérence après 15 années de bons et loyaux services et un dévouement hors pair. J'ai donc repris le flambeau. J'espère insuffler la même détermination. Toutes les personnes trouveront leur bonheur à travers divers jeux de société. Une très bonne occasion de se retrouver entre amis dans une excellente ambiance. Un café, thé, gâteau est servi. Possibilité de passer chercher à leur domicile les personnes qui souhaitent nous rejoindre et qui n'ont pas de moyen de locomotion. La porte est grande ouverte à toutes et à tous.

Le jeudi 22 Mars le club a procédé à l'installation de la nouvelle équipe, à la tête du Club. Alain Nicolas a accepté de prendre la présidence, nous le remercions et lui souhaitons bonne chance.

Jean Bourdon, sera le nouveau trésorier, et Marie-Hélène Pérennou la vice-présidente.

Quant à moi je vous dis «merci», j'ai été très heureux de travailler avec vous, et souhaite bonne chance à Alain

Amicalement, Yves Youinou

Par ailleurs, une sortie est prévue le 29 mai à Saint-Jacut-Les-Pins près de Redon pour la visite d'un parc animalier.

Kenavo.

Le Président, Alain NICOLAS

06 68 12 98 30

Les Diables du Juch

Le Président du club précise qu'il mettra fin à ses fonctions pour la saison prochaine pour différentes raisons personnelles, entièrement externes au Club.

Cependant il restera membre des Diables, et qu'il souhaiterait reprendre les rênes de l'association ultérieurement.

Il a également salué les résultats sportifs, la bonne ambiance qui règne au club, et le bon travail effectué par les membres actuels. « L'ASDJ est en bonne santé sur tous les points » a-t-il précisé.



Une assemblée Générale aura donc lieu à la fin de la saison afin de faire le bilan sur l'année passée, et surtout pour préparer la saison future...



Après une formation d'arbitrage prise en charge par le Club, nous remercions et félicitons Mr Hascoet Nicolas qui obtient son examen en janvier dernier en finissant 2ème de la promotion sur 30 avec une note de 27,5/30.

Il apportera beaucoup pour l'avenir pour le club.

Sportivement, le Président, Romain LE BRUSQ.

Histoire et Patrimoine

Trente-trois membres de l'association étaient présents le samedi 10 mars à l'assemblée générale de notre association.

La particularité de l'année passée fut que, de par les travaux de l'église, les animations habituelles que nous y tenions n'ont pu être reconduites. Mais ce n'est pas pour autant que notre association n'a pas œuvré pour l'église qui est le principal élément patrimonial de notre commune: participation au suivi du chantier, expositions de l'été sur les pardons du Juch et les travaux en cours, récolte de fonds pour la Fondation du patrimoine, etc.

Après le rappel des activités de l'année écoulée, les projets pour 2018 ont été proposés.



Entre autres, une conférence partant du livre « Quand les champs avaient encore un nom » et évoquant la baronnie du Juch est programmée avant l'été. Le pardon du 15 août donnera l'occasion de sortir à nouveau les vieux costumes pour porter les enseignes de la procession.

Mais, le projet phare de l'année 2018 portera sur le 100^{ième} anniversaire de la fin de la « Grande Guerre ». Les associations locales d'Histoire et du Patrimoine du pays de Douarnenez, se fédèrent à cette occasion pour présenter les 10, 11 et 12 novembre, à la salle socioculturelle du Juch, une exposition commune. Le travail a commencé. Si vous avez des photos ou objets de cette période, faites-le nous savoir.



Notre commune accueillera cette année l'animation des Journées du Patrimoine de Pays le dimanche 17 juin. Le thème national cette année est « L'homme et l'animal ». Au Juch il a été choisi de mettre le cheval à l'honneur.

Un 30 bennak a dud a oa bodet e Ti an holl da geñver Bodadeg veur Istor ha Glad.

Abalamour d'al labourioù en iliz-parrez n'hon eus ket gellet ober pezh omp kustum d'ober a-vloaz da vloaz. Deuet omp koulskoude a-benn da aozañ un diskouezadeg, tamm diwar-benn chanter an iliz, tamm diwar-benn ar pardonioù.

Ur gaozeadenn a vo graet araok an hañv-a-zeu diwar-benn an anvioù -lec'h a gaver el levr « Quand les champs avaient encore un nom » hag istor baroned ar Yeuc'h.

Da geñver pardon Hanter -Eost e vo graet ur brosession gant dilhad kozh ar vro hag imachoù an iliz.

Brasañ raktres ar bloaz a vo an diskouezadeg e koun kantved deiz ha bloaz fin ar Brezel vras hag a vo savet asambles gant kevredigezhioù all eus bro Douarnenez. An diskouezadeg a vo graet er Yeuc'h (Ti an holl) deus an 10 betek an 12 a viz Du 2018. Ma'z'eus photoioù, lizhiri, traouigoù eus ar mare-se ganeoc'h, skrivit pe lavarit deomp !

Kumun ar Yeuc'h a zigemero ar bloaz-mañ Devezhioù ar Glad lec'hel d'ar Sul 10 a viz Even.

« An dud hag al loened » setu an tem a zo bet dibabet . Er Yeuc'h eo ar c'hezeg ni eo a vo lakaet war-wel. Evit diskouez pegen pouezus eo bet ar c'hezeg gwechall war ar maez, emamp o klask war-lerc'h skridoù pe photoioù a bep seurt diwar-benn ar c'hezeg hag ar c'hoñkourioù. Mersi bras d'ar re a sikouro ac'hanomp.

Notre association va présenter, sous forme d'exposition de photos, l'importance qu'a eu le cheval autrefois dans nos fermes. Pour ce faire nous sommes à la recherche de photos de chevaux prises dans les fermes ou lors des concours et comices agricoles auxquels la commune était particulièrement bien représentée. Si vous avez des photos ou des articles de presse pourriez-vous passer avec à la mairie où ils seront scannés. Il est possible de nous les envoyer aussi directement à l'adresse mail

patrimoine.lejuch@orange.fr .

Si vous avez vécu cette période où il y avait au moins un cheval dans chaque ferme, votre témoignage nous intéresserait. Grand merci d'avance pour votre coopération à cette exposition.



Comité de Jumelage

Le 10 mai, le comité de Jumelage accueille les Périgourdiens.

Le Comité de Jumelage.

Ecole Notre-Dame

Le deuxième trimestre touche à sa fin, les enfants de l'école sont heureux de partager avec vous les événements qui ont ponctué cette période.

- Chaque vendredi du mois de janvier, Christian MARC, animateur sportif auprès de l'UGSEL est intervenu à l'école. Au travers de différentes activités, tous les enfants de l'école ont découvert les subtilités de la course d'orientation.
- Le 11 janvier, les élèves de CE et CM ont participé à un atelier d'expression corporelle animé par Anne-Sophie BOIVIN, comédienne.
- Le jeudi 8 février, les maternelles et CP se sont rendus au cinéma de Douarnenez en compagnie de leurs homologues de Plogonnec. Ils ont visionné « La chouette entre veille et sommeil ». Il s'agit d'un programme de courts métrages d'animation. Au cours



de cette séance, ils se sont laissé bercer par la Chouette du cinéma venue leur conter d'étonnantes histoires à la frontière du rêve et de la réalité. Vie nocturne entre voisins, bisou du soir, vision onirique... autant de thématiques qui ont touché les enfants.

- Le vendredi 16 mars, les élèves de CM ont passé la journée au collège Saint-Blaise. Au programme, divers ateliers afin d'appréhender leur futur univers de collégien. Une expérience indispensable qui permet de dédramatiser l'entrée au collège.

Le 26 mai, l'école organise sa matinée « Portes ouvertes » de 10 h à 12 h. Les enseignantes seront à la disposition des familles souhaitant visiter l'école.



Notre assemblée générale a eu lieu le 2 février à la salle socioculturelle dans une ambiance conviviale et la participation d'une trentaine de personnes.

Changement de président; Laurent Joncour est le nouveau et tout jeune président remplaçant ainsi Alain Cariou désireux de laisser sa place.

Il faut de la relève, de nouvelles têtes, de nouvelles idées, du sang neuf si nous voulons que notre association continue à exister dans l'avenir.

Isabelle Kervarrec trésorière et démissionnaire a également présenté le bilan positif de l'année écoulée. Alain Cariou assura le rôle de trésorier et de secrétaire intérimaire le temps que la nouvelle équipe se mette en place.



Laurent Joncour a présidé notre réunion du 26 mars et proposé quelques dates des manifestations à venir.

- Le 17 juin; la journée du patrimoine avec la participation des associations locales et l'Office du Tourisme du Pays de Douarnenez
 - Thème le cheval; expo photos, balade découverte. Concours photos .etc...
- Le 15 aout : fête du pardon sur la place de l'Eglise si les travaux sont terminés
- Octobre : Fête de la Soupe.
- Les balades dominicales: dates à définir



Comme d'habitude vous pouvez nous contacter

- Laurent Joncour : 06 66 32 38 08

- Alain Cariou : 02 98 98 76 11

A bientôt

Art Floral

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 28 mars. Actuellement l'association compte 109 adhérentes provenant de 23 communes différentes avec une majorité de Douarnenez puis Le Juch et Plogonnec. Le périmètre est large : de Quimper à Audierne, Plomelin à Plomodiern...

L'animatrice Laurence Diverrès, est rémunérée par chèque emploi associatif. En dehors des 5 cours par mois, l'association a participé à la vie



de la commune en confectionnant des bouquets lors d'évènements organisés par la Mairie ou les autres associations: *Vœux du Maire, bouquets lors du repas du CCAS, fleurissement de l'accueil de la Mairie...*

Malgré une moindre fréquentation, l'exposition a dégagé un solde positif.

Fin mai, le conseil d'administration se réunira pour élire le bureau.

Les cours se terminent le 20 juin et reprendront le 5 septembre.

La date d'exposition de Noël a été fixée au 22 et 23 décembre 2018.

Mais dès le 10 mai, le comité de Jumelage accueille les Périgourdins, et c'est avec plaisir que nous confectionnerons le bouquet d'accueil et les petits bouquets sur les tables....

Remerciements à la Mairie pour sa subvention

Conseils Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2018

Délégation accordée à un adjoint pour signer les actes administratifs au nom de la commune

Les collectivités territoriales peuvent décider de recourir à un acte en la forme administrative dans la mesure où elles sont partie.

L'habilitation à recevoir et à authentifier des actes passés en la forme administrative est un pouvoir propre au Maire qui ne peut être délégué.

Le conseil municipal doit, par conséquent, désigner un adjoint qui sera chargé de signer tout acte administratif en même temps que le co-contractant en présence de Monsieur le Maire, seul habilité à procéder à l'authentification.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- ACCORDE délégation de signature à Monsieur RAHER Marc, premier adjoint, pour signer tout acte passé en la forme administrative au nom de la commune ;
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables.

Projet de cheminement et d'aménagement des entrées de bourg

La commune de LE JUCH a engagé une réflexion sur les cheminements doux au cœur du centre bourg, pour apporter de nouvelles liaisons entre pôles publics, pour finaliser des boucles de balades et découvertes patrimoniales communales, et pour améliorer les différentes entrées de bourg.

L'objectif recherché par la commune de LE JUCH, est d'engager de nouveaux aménagements respectueux de l'identité rurale et de ses paysages, visant à faciliter les cheminements doux piétons – vélos.

Le marquage des trois entrées de bourg vise la réduction des vitesses des véhicules, à partir d'aménagements paysagers. L'aspect routier des aménagements proposés sera conforme aux exigences de sécurité routière mais traduit grâce à des aménagements et matériaux paysagers.

Par ailleurs, Le JUCH s'est également engagée dans une démarche « AMI » de revitalisation de centre bourg, et vise une inscription au dispositif départemental Patrimoine Cadre de Vie.

La commune assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Dans le cadre du dispositif Patrimoine de Cadre de Vie, une bonification de 5 % du taux de subvention pourra être accordée si le maître d'œuvre est un architecte ou un paysagiste ou si l'équipe de maîtrise d'œuvre est composée au moins d'un paysagiste et/ou un architecte qui serait mandataire d'un groupement pouvant

associer un géomètre ou un bureau spécialisé en Voirie Réseaux Divers (VRD). Monsieur le Maire demande donc l'autorisation de lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

- ADOPTE le programme ;
- AUTORISE le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre ;
- DIT que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget Primitif 2018 ;
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables.

Acquisition de deux parcelles de terrain dans le cadre du projet de cheminement

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal la nécessité de l'acquisition des 2 parcelles de terrain afin de pouvoir aménager le cheminement entre la salle socioculturelle et le terrain des sports.

Monsieur le Maire propose donc d'acquérir une parcelle de 5 302 m² à Madame CROZON Marie Renée à détacher des parcelles lui appartenant et référencée 87 AA 192 et 87 AA 193. Le prix proposé est de 6 000 € net vendeur.

La seconde acquisition concerne une parcelle appartenant à l'indivision SEZNEC d'une surface de 1 312 m² référencé 87 AA136. Le prix proposé est de 650 € net vendeur.

Les deux propriétaires ayant donné leurs accords pour la vente de leurs parcelles, Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil municipal d'approuver l'acquisition des deux parcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'acquisition d'une parcelle de 5 302 m² à Madame CROZON Marie Renée à détacher des parcelles lui appartenant et référencée 87 AA 192 et 87 AA 193 pour le prix de 6 000 € net vendeur ;
- approuve l'acquisition d'une parcelle appartenant à l'indivision SEZNEC d'une surface de 1 312 m² référencé 87 AA136 pour le prix de 650 € net vendeur ;
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget Primitif 2018 ;
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Création d'une commission communale d'action sociale

Le maire expose au Conseil Municipal que suite à la dissolution du CCAS, il y a lieu de créer une Commission Communale d'Action Sociale afin d'organiser les différentes actions sociales que la Commune pourrait mettre en place à compter du 7 février 2018. Cette commission est ouverte aux élus ainsi qu'aux personnes extérieures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De créer cette Commission Communale d'Action Sociale à compter du 7 février 2018 ;

- Décide de nommer les membres suivants :

- Monsieur Patrick TANGUY, Maire et Président de cette commission
- Mesdames Isabelle KERVAREC (élue), Patricia DELATTRE (élue), Maryvonne PLOUHINEC (membre extérieure), Marie-Agnès LE DOARE (membre extérieure)
- Messieurs Raymond HERMITE (élu), Daniel CANONICO (élu), Laurent JONCOUR (élu), Erwan MOALIC (membre extérieur)

Avenant n° 2 - Tranche optionnelle 1 au marché de maçonnerie – Travaux église

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il est nécessaire de faire un avenant avec l'entreprise SAS LEFEVRE – agence Goavec-Pitrey pour la réalisation d'une gargouille à placer au droit du chéneau entre le porche et la chapelle Sud pour assurer la bonne évacuation des eaux de pluie. Le montant du devis est de 1 722,60 € TTC (1 435,50 € HT).

Cet avenant prend en considération une prestation supplémentaire.

Avenant n° 2 - Tranche optionnelle 1 au marché de couverture – Travaux église

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il est nécessaire de faire un avenant avec l'entreprise DAVY pour la réalisation d'un habillage en plomb d'une gargouille, et la réfection du chéneau entre le porche et la chapelle Sud pour assurer la bonne évacuation des eaux de pluie. Le montant du devis est de 1 627,03 € TTC (1 355,86 € HT).

Taux d'imposition 2018 des taxes directes locales

Sur proposition de la commission des finances réunie le 7 décembre 2017 et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte l'application des taux identiques comme suit :

<u>Taxes</u>	<u>Taux 2016</u>	<u>Taux 2017</u>	<u>Taux 2018</u>
<u>Habitation</u>	14.20%	14,48%	14,48%
<u>Foncier bâti</u>	19,04%	19,42%	19,42%
<u>Foncier non bâti</u>	53,32%	54,38%	54,38%

Rapport des adjoints

Yves TYMEN :

- Remise du label 0 Phyto
- Travaux : arasement en cours / rappel de la nécessité d'élaguer les arbres / projet de cheminement

Isabelle KERVAREC :

- Arrêt du prestataire de cuisine de l'école, plusieurs pistes dont la cuisine centrale de Douarnenez ;
- Signature de la convention Taxi avec Monsieur Lokorn samedi 10 février ;
- Laurent JONCOUR est le nouveau président du comité d'animation.

Patrick TANGUY :

- Annonce de la reprise du club du 3^{ème} âge grâce à Monsieur NICOLAS qui devient Président.

Marc RAHER :

- Réunion sur les communes nouvelles durant le mois de février avec la communauté de communes.

COMPTE RENDU DU 22 MARS 2018

Budget primitif – Commune 2017

Monsieur Patrick TANGUY, Maire, expose à l'assemblée que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. L'article L. 2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel,
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget.

Monsieur le Maire présente le résultat anticipé de l'exercice 2017 :

	<u>Mandats émis</u>	<u>Titres émis (dont 1068)</u>	<u>Résultat de l'Exercice</u>	<u>Solde n-1</u>	<u>Résultat</u>
TOTAL BUDGET	1 469 950,51	1 310 439,98	- 159 510,53	349 397,13	189 886,60
Fonctionnement	522 184,99	496 765,57	• 25 419,42	102 491,53	77 072,11
Investissement	947 765,52	813 674,41	• 134 091,11	246 905,60	112 814,49

Restes à réaliser Recettes : 140 000,00

Restes à réaliser Dépenses : 103 500,00

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2018.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Le budget 2018 est établi en reprenant par anticipation le résultat de l'exercice.

Sur proposition de la commission des finances réunie le 12 mars 2018, Monsieur Patrick Tanguy, Maire, présente le Budget Primitif 2017 de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses : 530 900,00€
	Recettes : 530 900,00€

<u>Investissement</u>	Dépenses : 1 093 500€
	Recettes : 1 093 500€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2018 voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

Budget primitif - Lotissement Roz Ar Park 2017

Présentation : Patrick TANGUY

Sur proposition de la commission des finances réunie le 12 mars 2018, M. Patrick TANGUY, Maire, présente le Budget Primitif 2018 du lotissement Roz Ar Park qui est en équilibre positif en fonctionnement et équilibré en investissement.

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses : 95 294,22€
	Recettes : 179 352,73€

<u>Investissement</u>	Dépenses : 167 187,22€
	Recettes : 167 187,22€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2018 voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

Recrutement d'un agent contractuel saisonnier pour le service technique

Monsieur Yves TYMEN propose le recrutement d'un agent contractuel saisonnier pour le service technique ;

Considérant la situation des ressources humaines du service technique de la commune et qu'en prévision de la période estivale, il est nécessaire de renforcer le service technique et espaces verts en raison de l'accroissement saisonnier de l'activité sur la période du 16 avril 2018 au 16 septembre 2018 ;

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53 précitée ;

Le conseil municipal décide le recrutement d'un agent contractuel à temps complet dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 5 mois allant du 16 avril 2018 au 16 septembre 2018 inclus au sein du service technique ;

Convention TAXI

La commune, afin de faciliter les déplacements des habitants envisage le renouvellement de la convention avec les taxis LOKORN qui ont une autorisation de stationnement sur la commune.

La convention a pour objet de permettre, dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées, ne disposant pas d'autre moyen de transport, d'effectuer des déplacements aller et retour le samedi matin sur Douarnenez (marché et zone commerciale) 1 fois par semaine, en navette de 8 places.

Les rotations seront organisées pour permettre aux usagers d'accéder aux différents services publics, commerces et marchés de la commune de Douarnenez. Sauf demande commune des usagers, le délai entre les trajets aller et retour sera au minimum de 1 heure 30.

Les taxis LOKORN percevront directement de chaque participant la somme de 2 euros.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec les taxis LOKORN pour le transport des usagers le samedi matin.

Lutte contre les mûres et autres parasites xylophages

Vu le courrier de la Direction départementale des territoires et de la mer du 19 janvier ayant pour objet « Lutte contre les mûres et autres parasites xylophages »,

Il est nécessaire de délibérer pour demander le maintien de la commune en zone de vigilance ou l'inscription en zone d'exposition au Préfet du Finistère.

Maintien en zone de vigilance : Le devoir d'information au futur acquéreur est fait aux notaires, agents immobiliers et professionnels de la transaction immobilière.

Inscription en zone d'exposition : Dans cette zone, un état parasitaire relatif à la présence de mûres établi depuis moins de 6 mois à la date de l'acte authentique doit être annexé à toute promesse de vente d'un immeuble

Monsieur le Maire propose le maintien en zone de vigilance.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le maintien en zone de vigilance.

Rapport des adjoints

Marc RAHER :

Aide forfaitaire de 2 000 € de la communauté de communes pour l'installation d'une jeune agricultrice de la commune.

Achat de pièges à frelons asiatiques par la communauté de communes.

Patrick TANGUY :

Rappel de la dépose du parapluie la semaine prochaine et de la mise en place des déviations.

Rappel de l'avancement des travaux de l'église.

Appel à maîtrise d'œuvre : visite avec les 3 entreprises ayant répondu à l'appel à concurrence.

Rappel de la journée vélo le 3/04/18

Rappel de la journée du patrimoine : réitération du concours photo du 4/04 au 15/05/18 sur le thème « l'homme et l'animal » + programme prévisionnel de la journée

Questions diverses

Avance du dossier « dénomination des voies » (Raymond HERMITE) : Le projet est en cours.

Réunion du comité d'animation le 26/03

INFORMATIONS DIVERSES

Secours Populaire

Devenir "Famille de vacances" avec le Secours populaire français

Le droit aux vacances pour tous les enfants

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le Secours Populaire Français – Fédération du Finistère recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 7 à 12 ans l'été prochain. Vous habitez à la campagne ou à la mer ? Accueillez un enfant.



Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 7 à 12 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère.

Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ? L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer.

N'hésitez pas à prendre contact

par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi et jeudi)

par courriel : vacances@spf29.org

Maison de la Consommation et de l'Environnement

2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini !

Depuis le 1er janvier 2017, la **loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte** interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (sauf les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité).

Les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique restent autorisés.

La vente de pesticides dans les jardinerie ne se fait plus en libre-service.

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service n'est plus possible depuis le 1er janvier 2017. Ces produits sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : **au 1er janvier 2019, la vente des pesticides chimiques sera interdite de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers** (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Pour en savoir plus sur le jardinage au naturel, consultez notre site [Jardiner au naturel](#).

Article rédigé par la Mce
Maison de la
consommation et de
l'environnement – 48 Bd
Magenta – 35000 Rennes –
02 99 30 35 50 – [info@mce-
info.org](mailto:info@mce-info.org) – [www.mce-
info.org](http://www.mce-
info.org)



Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets végétaux (branches d'arbre, feuilles mortes, herbes issues des tontes...) est interdit par le règlement sanitaire départemental. Les déchets verts doivent donc être déposés en déchèterie ou faire l'objet d'un compostage.

Horaires déchèteries :

Ouvertes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermées les dimanches et jours fériés.

Déchèterie de Lannugat (Douarnenez)

Tél : 02 98 74 64 19

Déchèterie de Lestrin (Poullan sur mer)

Tél : 02 98 74 53 96

vos démarches à portée de clic !

24h/24
7j/7

Union européenne
République française
www.finistere.gouv.fr

PERMIS DE CONDUIRE
1. RICHARD
2. Thomas
3. 29.11.1999
44.39.29
46.23

Certificat d'immatriculation
2009 CA

REPUBLIQUE FRANÇAISE
NOM : MARTIN
Prénom(s) : CHARLES, JEAN, PIERRE
Sexe : M
Né(e) le : 01.03.1975

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MES DÉMARCHES
à portée de clic !

Santé

Dépistage du cancer de l'intestin (colorectal)

Votre département, votre ville, médecins et pharmaciens se mobilisent

Avec l'ADEC29,

La Ligue Contre le Cancer du Finistère et les nombreux partenaires de votre santé.

Vous avez entre 50 et 74 ans, que vous soyez un **homme ou une femme**, vous êtes concernés par le dépistage organisé du cancer de l'intestin.

Ce cancer peut être guéri 9 fois sur 10, à condition de le repérer suffisamment tôt, par la recherche de sang invisible à l'œil nu dans les selles, avec le TEST OC SENSOR.

Comment participer :

A partir de 50 ans jusqu'à vos 74 ans inclus, et tous les deux ans, vous recevez une invitation personnalisée de l'ADEC29 (l'association de dépistage organisé du Finistère).

Dès que vous avez reçu votre invitation, vous pouvez vous rendre chez votre médecin traitant ou votre pharmacien pour récupérer votre KIT complet de dépistage OC SENSOR.

Ce kit est totalement gratuit (prise en charge direct avec la CPAM)

FACILE, le nouveau Test de Dépistage du cancer colorectal est **A FAIRE CHEZ SOI** (n'oubliez pas de bien remplir le questionnaire ainsi que les étiquettes), et à renvoyer par enveloppe T (fournie) au laboratoire national chargé de la lecture et du retour des résultats à votre domicile et à votre médecin traitant.

Pour plus de renseignements : ADEC29 / Courriel : contact@adec29.org / 02 98 33 85 10

CANCER DE L'INTESTIN
Krug-bev ar vouzellenn

50 à 74 ans
Le dépistage c'est tous les 2 ans
Oep er bloaz e vez graet an diskoachañ

MARS BIEN
AU CANCER DE L'INTESTIN

1 TEST SIMPLE, GRATUIT À FAIRE CHEZ SOI !
Prouad aes ha digoust d'ober er gêr !
Parlez-en à votre médecin, pharmacien.
Kit davet ho mezeg / hoc'h apotiker

ADEC
ars
ARS
FSPF
LA LIQUE
L'Assurance Maladie
secu-independants.fr
Onco'kerne
appuisanté

M.S.A.

A compter du 1^{er} mars prochain, l'accueil à la MSA d'Armorique sera fermé au public tous les jeudis jusqu'à fin juin 2018.

Les autres jours d'ouverture, privilégiez l'accueil sur rendez-vous en contactant la MSA d'Armorique via la

rubrique « mon espace privé » - « contact et échange » du site internet, ou par téléphone au 02 98 85 79 79.

De nombreuses démarches sont accessibles sur le site internet :

www.msa-armorique.fr

Composteurs

Douarnenez Communauté vous propose pour 20,00 € (paiement par chèque) un composteur en bois ou en plastique de 300 litres (ainsi qu'un guide de compostage), adapté à la collecte de vos déchets de cuisine et de jardin. Des composteurs de 600 litres à 30 € sont également disponibles. Rendez-vous à l'accueil de Douarnenez Communauté ou téléphonez au 02 98 74 48 50.



Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

Douarnenez Communauté

75, rue Ar Véret

CS60007

29177 Douarnenez Cedex

Tél.: 02 98 74 48 50

Email : accueil@douarnenez-communaute.fr

Frelons asiatiques

Douarnenez Communauté participe activement à l'identification et à la destruction des nids de frelons asiatiques en permettant aux habitants du territoire de s'en débarrasser gratuitement. Le phénomène des frelons asiatiques a pris de plus en plus d'ampleur au fil des années. En 2014, seulement 6 nids ont été identifiés et détruits contre 46 en 2015 et 186 en 2016. Une légère baisse a été constatée en 2017 avec 153 nids détectés et détruits...

Des dispositifs gratuits pour piéger les fondatrices

A l'heure actuelle le seul moyen de lutter préventivement contre le frelon asiatique est de



mettre en place un piégeage de printemps. En effet, à cette période, les fondatrices quittent leur refuge d'hiver. L'objectif du piégeage de printemps est de réduire leur nombre ainsi que les futurs nids.

Pour cela, Douarnenez Communauté a fait l'acquisition de 500 pièges. Ils sont mis gratuitement à la disposition des habitants du territoire dans les Mairies des communes rurales, aux services techniques de la Ville de Douarnenez et à l'accueil de Douarnenez.

Au moment où vous récupérez votre piège (un par foyer), le mode d'emploi du dispositif et une fiche de notation de piégeage vous seront remis pour évaluer le nombre de prises et leur localisation. Les administrés s'engageront à rapporter la fiche à la fin de la période de piégeage.

« Attention toutefois à retirer le piège au plus tard le 15 mai 2018, ceci afin de limiter au maximum le piégeage des insectes non ciblés, tels que les frelons européens » précise Sophie De Roeck, en charge du développement durable à Douarnenez Communauté.



Les pièges sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Lutte contre le bruit

Il est rappelé que les activités de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage. Ces travaux sont autorisés aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Label « Zéro Phyto » pour la commune

La remise des prix Zéro Phyto par le conseil régional de Bretagne, à l'occasion du Carrefour de la gestion locale de l'eau, récompense l'effort des communes qui bannissent produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts (jardins publics, cimetière, terrain des sports...). Le Juch en fait partie. En effet, la commune s'est engagée dans cette démarche depuis plusieurs années. Fin janvier, le palmarès 2018 a récompensé 76 lauréats dont Le Juch avec 5 autres communes du Finistère qui se voient donc labélisées "Zéro Phyto".



Travaux Eglise – Souscription phase 2

La première tranche des travaux de restauration des toitures et de la voûte lambrissée de l'église étant maintenant terminée, place à la phase 2. Celle-ci consiste à la restauration des charpentes et couvertures de la nef et de la chapelle sud. Cette seconde tranche des travaux se chiffre à 307 000 €HT et sera toujours pilotée par Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte des Monuments Historiques.



La souscription a été lancée en 2015 par la signature d'une convention entre la Fondation Patrimoine, l'association Histoire et Patrimoine et la commune afin de collecter des dons et soutenir le financement de ces travaux. Comme pour la tranche 1, ces travaux bénéficieront de subvention de la part de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) (50 %), du

Conseil Départemental (25 %) et de la Région Bretagne (environ 5 %). Le reste sera complété par la commune et les dons des entreprises et des particuliers. Les dons sont recueillis par la Fondation du Patrimoine et les bons de souscriptions sont disponibles en mairie ou sur le site

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-du-juch>

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66 % pour les particuliers et à 60 % pour les entreprises.



Mieux Vivre en Milieu Rural

La Mutualité Sociale Agricole organise chaque année, le concours « Mieux vivre en milieu rural » visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans. L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur sur le département et leur contenu devra viser :

- ✓ A créer des espaces de vie, des lieux d'échanges et de rencontres au sein de la commune ou du canton
- ✓ A faciliter la vie en milieu rural des jeunes.

Le règlement du concours et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la MSA d'Armorique : www.msa-armorique.fr

Contacts :

Jean-Paul Jaffrès : 06 72 87 13 58

et Sandrine Marc : 06 85 07 56 85





Nouvel Artisan

Depuis le 1^{er} avril 2017, Jérôme Fonteny, 38 ans, est installé au Juch, où il réside depuis 9 ans, comme artisan menuisier agenceur.

Avec plus de 20 ans d'expérience et après un tour de France, il propose ses services de pose et réalisation de tout type d'agencement tel que du parquet, dressing, cuisine, escalier etc... mais également terrasse, volet, portail.

Son but est de satisfaire ses clients en leur apportant un travail de haute qualité en ayant une force de proposition et de conseil.



La Cour du Juch



Notre toute jeune entreprise a ouvert ses portes en ce premier jour de printemps. Après de grands travaux et de nombreux aléas, l'activité a enfin commencé !

Aujourd'hui nous ouvrons 70 m² d'espace avec une salle de formation/réunion équipée d'un vidéoprojecteur, d'une connexion wifi et d'un espace atelier avec de belles machines comme la découpeuse-graveuse laser et l'imprimante 3D.

Concrètement, que se passe-t-il à La Cour du Juch ?

Dès aujourd'hui :

- Des ateliers créatifs pour les enfants et les adultes. (Programme disponible sur notre site internet www.lacourdujuch.fr).
- La possibilité de privatiser la salle pour profiter d'un atelier créatif entre ami (e) s comme par exemple les enterrements de vie de jeune fille.
- Pour les passionnés de nouvelles technologies, des initiations à la découpe laser avec création d'un objet (sur RDV).
- Pour les professionnels, un service de découpe et gravure laser en vue de réaliser vos projets ou objets personnalisés...).
- La mise à disposition de l'espace de formation/réunion avec une capacité de 8 à 10 personnes.

Les réservations se font au 06-62-01-14-14 et prochainement sur le site internet www.lacourdujuch.fr

Alors on vous invite à faire les curieux lors d'UNE PORTE OUVERTE, le vendredi 20 et le samedi 21 avril. Ce sera l'occasion de découvrir notre projet, les lieux et nos services.

Programme du vendredi 20 avril :

10h-12h : Professionnels : venez nous rencontrer et échanger sur vos projets

14h-18h : Entrée libre

18h00 : Découverte de l'impression 3D et de la découpe-gravure laser (Sur réservation au 06 62 01 14 14)

Programme du samedi 21 avril :

10h-17h : découverte des lieux, de l'impression 3D et de la découpe-gravure laser (Entrée libre)

14h30 : Découverte de l'impression 3D et de la découpe-gravure laser (Sur réservation au 06 62 01 14 14)



Yoga



Je m'appelle Amandine Polovtseva et je viens d'arriver au Juch avec mon mari et mes deux enfants. Professeure de yoga, je vous propose de venir découvrir cette discipline venue de l'Inde aux bienfaits

innombrables: réduction du stress et de l'anxiété, réduction des douleurs chroniques, amélioration du sommeil, de la respiration, de la flexibilité, renforcement musculaire...

Aucun prérequis nécessaire! La curiosité est suffisante! Et le premier cours est offert!

Passionnée par la grossesse et l'enfantement, je propose aussi des cours pour les futures mamans. Le yoga est un excellent moyen pour vivre sa grossesse sereinement et se préparer à l'accouchement avec confiance.

Vous pouvez me contacter au 07.62.66.16.41 ou par email



amandine@ammasoul.com / www.ammasoul.com